



GRAND PRIX DE MORMAL

10 et 11 septembre 2016

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales amateurs.

Article 1 – Formule de jeu

36 trous Stroke Play Brut – 18 trous par jour.

Epreuve ouverte aux joueurs amateurs français licenciés à la ffgolf et aux joueurs étrangers licenciés dans leur Fédération Nationale, rentrant dans la limite des index fixée ci-dessous. Certificat médical obligatoirement enregistré par la ffgolf avant le 27 août 2016.

Article 2 – Séries, Marques de départ et nombre de joueurs

- Une série Dames index inférieurs à 11, 4départs marques bleues
- Une série Messieurs... index inférieurs à 8,4départs marques blanches

Le nombre total des engagés sera limité à 120 joueurs (dont 12 wild-cards). Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs de catégories Minimes, Benjamins ou Moins de 13 ans titulaires de la licence Or Elite de l'année en cours, qui ne rentreraient pas dans le champ avec leur classement au Mérite National Amateur et ayant un index ne dépassant pas les limites fixées ci-dessus, puis en fonction de l'ordre du dernier Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis par ordre d'index.

Article 3 – Droit d'engagement

Le droit d'engagement comprend la journée d'entraînement le vendredi 9 septembre 2016 :

- Adulte..... 80 €
- Joueurs de 19 à 25 ans (nés de 1990 à 1996) 40 €
- Joueurs de moins de 18 ans nés en 1997 ou après..... 20 €

Article 4 – Clôture des engagements

Le samedi 27 août 2016 à 18 heures. Tout joueur déclarant forfait après la date limite des inscriptions reste redevable du droit d'engagement.

Article 5 - Inscriptions

Uniquement par courrier, accompagnées du droit d'engagement, jusqu'au 27 août 2016 à 18 heures, Elles seront adressées au GOLF de MORMAL, Bois Saint Pierre 59144 Preux-au-Sart.

Article 6 – Tirage des départs

Les tirages des départs se feront par tranches horaires décidées par le Comité de l'épreuve. Les départs du 2ème tour se feront dans l'ordre inverse du classement général après le précédent.

Article 7 – Prix

Un plateau pour chacun des trois premiers des classements généraux Messieurs et Dames.

Article 8 – Départage

Play-off « trou par trou » pour la 1ère place des classements généraux de chaque sexe, sur les trous désignés par le Comité de l'épreuve. Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score du dernier tour, puis sur les 9, 6, 3 et dernier trous. Pour les autres places, départage selon le plan informatique fédéral.

Article 9 – Remise des prix

Dimanche 11 septembre 2016, suivie d'un cocktail.